

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 27 décembre 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 27 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 décembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destinationDieppe (Seine-Maritime)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin adresse à Turquet des documents relatifs à la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme, à porter à la connaissance de la commission (de la Chambre des députés] et pour servir à défendre un amendement de la Chambre des députés.

NotesLieu de destination : « Luys, près Dieppe Seine-Inférieure » selon l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Procédure \(droit\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation2 p. (176r, 177r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Quise le 17 Decembre 1876

176

Mon cher collègue,

J'ai très d'occupations en ce moment pour élaborer de nouveaux éléments de discussion au sujet du chemin de fer du Languedoc & Rome. Je ne puis même faire que de vous envoyer ci-joint

1° Une carte qui a été dressée pour montrer l'économie du tracé ;

2° L'official du 30 X^{bre} 1875 contenant la séance dans laquelle le Ministre a pris des engagements à l'égard de notre chemin, et la discussion qui y a rapport. Vous trouverez tous les passages intéressants encadrés au crayon ;

3° Le texte de l'avis du Conseil d'Etat ;

4° Deux articles extraits du "Courrier de l'Occident" (des Lundi 24 et Mardi 8 Avril 1876, et Lundi 7 - Mardi 8 Août 1876) dans lesquels j'ai résumé les faits qui militent en faveur du tracé ;

5° Enfin un exemplaire de la pétition qui vous a été adressée.

Je pense que cela suffit comme éléments de discussion et qu'il eut été bien utile de porter ces faits à la connaissance de la commission chargée de l'examen de ce chemin de fer.

Dans tous les cas, ces documents

No. Anonyme Député.

peuvent servir à défendre un amendement
devant la chambre des députés; je vous
serai bien obligé de me les retourner dès
que vous n'en aurez plus besoin.

Notre bien dévoué

Sodin